

**PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE  
EN CLASSES TERMINALES DES SERIES TECHNOLOGIQUES**

**Projet présenté par le Groupe d'Experts pour les Programmes Scolaires  
relatifs à la Philosophie, constitué sous la présidence de Michel Fichant,  
Professeur à l'Université de Paris IV**

**I. Présentation**

**I. 1.**

Dans toutes les classes terminales, l'enseignement de la philosophie a pour fin de favoriser l'accès de chaque élève à l'exercice du jugement, en lui donnant les éléments d'une culture philosophique initiale et les moyens de la mettre en œuvre.

**I. 2.**

La réalisation de cet objectif dans les classes des séries technologiques comporte des conditions particulières de réussite. L'une d'elle est la reconnaissance du fait que les professeurs y dispensent leur enseignement dans des situations en partie spécifiques.

En effet, les élèves ont souvent développé des compétences particulières dans les disciplines technologiques qu'ils ont pratiquées avant leur arrivée en classe terminale, mais elles restent pour eux bien souvent dissociées de ce qu'ils sont à même d'investir dans les disciplines d'enseignement général. Leur rapport à la langue, et notamment à la langue écrite, oppose une difficulté spécifique à leur accès à la réflexivité philosophique, sous les formes que celle-ci a prises dans notre tradition.

C'est pourquoi le professeur doit trouver les médiations, les exercices et les modes de participation sans lesquels les élèves ne sont pas mis en mesure de s'approprier réellement le travail sur les problèmes philosophiques et la lecture des textes. A cette occasion, il est amené à s'interroger sur la possibilité d'articuler les compétences spécifiques des élèves avec la réflexion philosophique. Pour les apprentissages requis par l'exercice de la dissertation, de l'exposé oral et de l'étude des textes, il a été et il reste souvent indispensable d'inventer des formes de travail avec les élèves qui ne s'en tiennent pas au seul cadre de la leçon. Elles doivent être partagées et mises en patrimoine dans un retour continu d'expériences. Ce travail pédagogique, auquel l'enseignement philosophique doit de maintenir sa fonction dans les séries technologiques, sera légitimé et encouragé dans la mise en œuvre du présent programme.

**II.**

Le programme se compose d'une liste de notions et d'une liste d'auteurs. Ces deux éléments seront étudiés conjointement.

Les notions philosophiques étudiées dans un enseignement propre aux classes terminales sont nécessairement élémentaires. Les mots qui les désignent appartiennent au langage ordinaire et expriment quelques-uns des " lieux communs " les plus fondamentaux de la pensée et du discours : ce caractère commun permet que s'y rencontrent l'intelligence qu'en a le professeur et celle qu'en a l'élève. L'usage partagé de ces mêmes mots, fût-il d'abord fruste ou trivial, ou même tenu pour erroné, rend possible la communication pédagogique qui sert à l'instauration d'un cours de philosophie.

L'enseignement philosophique a ainsi pour tâche première de prendre pour objet les éléments communs de pensée, avec lesquels tout homme, en deçà d'une formation philosophique élaborée, entretient une relation vivante, dans ses jugements comme dans ses discours et dans ses actes. A son niveau d'initiation, il s'en propose l'élaboration critique par la problématisation et la conceptualisation des notions. A cette fin, le professeur choisit de poser et de traiter, avec le concours actif des élèves, les problèmes qui détermineront l'examen rigoureux des notions du programme par les relations qu'ils établissent entre elles.

La liste des notions et celle des auteurs ne proposent pas un champ indéterminé de sujets de débats ouverts et extensibles à volonté. Elles n'imposent pas non plus un inventaire supposé complet de thèmes d'étude que l'élève pourrait maîtriser du dehors par l'acquisition de connaissances spéciales, soit en histoire de la philosophie, soit en tout autre domaine du savoir. Elles doivent être exploitées comme des instruments dont l'usage, tout en requérant l'acquisition de connaissances rationnelles et l'appropriation du sens des textes philosophiques, vise à l'apprentissage autonome de la réflexion philosophique.

## II.1. Notions

Les contraintes propres à l'enseignement de la philosophie dans les classes terminales, et notamment l'horaire réduit dont il dispose dans les séries technologiques, excluent toute visée encyclopédique. Il ne saurait être question de résumer ou condenser le tout de la philosophie en quelques notions. Le choix d'un nombre forcément limité de notions n'a d'autre principe que d'identifier les plus communes et les mieux partagées, dans lesquelles se réalise le plus universellement, et en dehors de toute spécialisation, la rencontre entre les interrogations que tout homme est à même de formuler pour son propre compte et les diverses modalités que la philosophie a développées pour en approfondir l'examen. Les notions retenues doivent constituer un ensemble suffisamment cohérent et homogène pour que leur traitement fasse toujours ressortir leurs liens organiques.

Les notions répertoriées sur la liste suivante ne constituent pas des titres de chapitres successifs et distincts. Elles indiquent les directions dans lesquelles la recherche et la réflexion sont invitées à s'engager. Leur énumération n'impose aucun ordre obligatoire à leur étude : il faut et il suffit qu'elles soient toutes examinées.

La vérité  
Le langage  
L'art  
La société  
Le travail  
La justice  
La liberté  
Le bonheur

## II.2. Auteurs

La liste des auteurs a une double fonction : d'une part, elle détermine l'ensemble d'où devront être tirés les textes proposés à l'écrit du baccalauréat ; elle indique, d'autre part, les auteurs dont les œuvres, étudiées en classe, seront à l'oral objet d'interrogation. L'étude des textes, dont le choix est laissé à l'appréciation du professeur, sera adaptée à l'horaire de la classe. Elle ne prendra pas nécessairement la forme d'une analyse suivie et systématique d'œuvres.

Bien entendu, le professeur peut toujours utiliser dans son enseignement des écrits d'auteurs qui ne figurent pas sur cette liste.

Les textes présentés par l'élève à l'oral du baccalauréat seront choisis dans les œuvres des auteurs dont le nom est précédé d'un astérisque.

*\*Platon ; \*Aristote ; \*Épicure ; Lucrèce ; Sénèque ; Cicéron ; \*Épictète ; Marc Aurèle ; Sextus Empiricus ; Plotin ; \*Augustin ; Averroès ; Anselme ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Ockham.*

*Machiavel ; Montaigne ; Hobbes ; \*Descartes ; \*Pascal ; \*Spinoza ; Locke ; Malebranche ; \*Leibniz ; Vico ; Berkeley ; Condillac ; Montesquieu ; \*Hume ; \*Rousseau ; Diderot ; \*Kant.*

*\*Hegel ; Schopenhauer ; Tocqueville ; Comte ; Cournot ; Stuart Mill ; Kierkegaard ; \*Marx ; \*Nietzsche ; Freud ; Husserl ; \*Bergson ; Alain ; Russell ; Bachelard ; \*Heidegger ; \*Wittgenstein ; Popper ; \*Sartre ; Arendt ; Merleau-Ponty ; Levinas ; Foucault.*